

La marge prof : des heures pour de meilleures conditions de travail

Késaco ?

Ce sont des heures attribuées en plus à chaque collège pour permettre de travailler en groupes à effectifs réduits ou en co-intervention. Ces heures ne pourront pas servir à augmenter le nombre d'heures de cours des élèves mais elles sont prises en compte dans le service des professeurs.

À la rentrée 2016, chaque collège recevra dans cette **dotation horaire supplémentaire (DHS)** de 2h45/classe puis 3h/classe à partir de la rentrée 2017.

Comment les utiliser ?

- La marge prof sera globalisée à l'échelle du collège. Les heures profs doivent être les mêmes pour les classes d'un même niveau de classe, mais peuvent varier selon les niveaux.
- Ces heures servent à toutes modalités pédagogiques dans le cadre des enseignements de tronc commun (les cours classiques) et des enseignements complémentaires (AP, EPI).
- À la demande du SE-Unsa, certaines disciplines sont ciblées pour bénéficier de ces heures (sciences, technologie, LV, EMC). Mais dans les faits, toutes les disciplines peuvent en bénéficier (voir fiche pratique sur la marge-prof)
- Cette marge prof permettra de mettre en place les enseignements de complément (LCA/LCR)

La question courante : dois-je faire des EPI pour avoir des heures en plus ?

Que vous fassiez ou non de l'AP, ou des EPI, les horaires disciplinaires sont les mêmes, car ce ne sont que des modes de diversification pédagogique (une autre façon de travailler sur un temps donné). Faire des EPI ne vous donne donc pas automatiquement des heures en plus dans votre service. Par contre, il semble logique que cette marge conséquente serve principalement à la mise en place d'une partie de l'AP et des EPI. Avec 3H/classe, il y a beaucoup d'heures à distribuer.

Conseils du SE-Unsa

- ✓ Nous vous conseillons de mener une **réflexion pédagogique** pour utiliser ces heures-prof (*cf fiches EPI et AP, instances*). Cette marge prof servira à **adapter les enseignements aux projets définis dans chaque collège**. Ce sera l'occasion de définir quel niveau de classe a besoin d'AP, et dans quelle(s) discipline(s), quels enseignements nécessitent des moyens pour travailler en groupes réduits.
- ✓ Ces moyens supplémentaires permettront aussi de **perpétuer des projets existants** (quitte à les adapter). La seule différence est qu'on n'ajoute pas d'heures de cours, mais qu'on améliore les conditions d'enseignement.
- ✓ Les heures-profs pourront **constituer des variables d'ajustement plus importantes** que celles qui existent actuellement, notamment pour consolider un poste, éviter un complément. Attention toutefois à maintenir les équilibres avec le projet pédagogique. (*voir fiche pratique : utiliser efficacement la marge prof*)
- ✓ **Faites le calcul dans votre collège** : les heures profs sont conséquentes. Pour un collège moyen de 16 classes, c'est 44h en 2016 (16x2.75), 48h en 2017 (16x3). Il y a donc **des espaces de manœuvre pour toutes les disciplines**, tous les enseignants. Nos fiches pratiques permettent de voir comment répartir ces heures profs en fonction de la taille de votre collège.